

# VOLLORE-VILLE

Bulletin municipal numéro 8 – juin 2024

Cahier central :  
l'hébergement à  
Vollore-ville



Livradois-  
Forez  
INAC NATURAL  
REGIONAL  
EN ALVERGNE

Le  
Mas Haut

**VOLLORE**

CHÂTEAU DES XV<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> Siècles  
EGLISE DES XII<sup>e</sup> ET XV<sup>e</sup> Siècles  
SITE MAGNIFIQUE

Les nouvelles de la  
municipalité (page 6)

Le calendrier des  
vendredis de Vollore  
(page 15).

Le Dauphiné libéré  
(page 22)



# Avant-Propos

Le moment est venu de rédiger le bulletin de juin 20 24  
C'est le 8ème bulletin que nous publions depuis les élections de 2020

Le moment est venu, comme à chaque fois, de nous poser la question fatidique : quels sont les sujets qui intéressent nos lecteurs. Nos lecteurs sont, bien sûr, les habitants de la commune de Vollore-ville, mais pas seulement.

Le moment est venu, nous semble-t-il, de parler des hébergements. Vollore-ville est connue pour avoir dans la communauté de commune un nombre important de chambres prévues pour les visiteurs. Il était nécessaire d'en présenter la liste, d'en faire un recensement. Cela n'avait pas été fait depuis l'année 2016. Lors de la rédaction du bulletin en 2016, 12 hébergements avaient été inscrits. Nous avons repris cet inventaire, interrogé l'office du tourisme, ajouté deux autres gîtes, que l'office du tourisme n'avait pas et passé un coup de fil à chacun pour vérifier les informations. Ce sera votre cahier central. Il peut se détacher et être utilisé par ceux qui sont à la recherche de comparaison. Précision importante, nous avons suivi un ordre pour éviter le risque de jalousie mal placée, le type de logement, l'ancienneté, autre, pas de favoritisme.

Nous avons pensé aussi que la première édition du sentier des arts méritait une place importante. Devant le succès de cette première édition, nous avons modifié notre programmation et finalement décidé d'y consacrer 3 pages. Un grand bravo à l'équipe qui a réussi le coup d'essai et en a fait un coup de maître comme le dit la belle phrase.

Notre chronique sportive en avant dernière page parlera de l'épreuve cycliste qui a traversé notre village. Une belle occasion de faire une animation que nous relatons.

Vous retrouverez bien sur les rubriques habituelles.

Mais surtout, ce bulletin n'est pas le nôtre, c'est le bulletin de tous les vollorois, c'est le VÔTRE. Il ne peut être pertinent sans vos remarques, sans votre participation, et il est important que vous nous fassiez part de vos remarques. N'hésitez pas à commenter, auprès de vos conseillers référents ce que vous en pensez, à faire part de sujets que vous aimeriez retrouver.

Toute l'équipe de rédaction du bulletin ainsi que l'équipe municipale, vous souhaite une bonne réception du bulletin, une excellente lecture, sans oublier de vous souhaiter un très bon été.



## Mairie

Rue de la Grande  
Chaussade 63120  
VOLLORE-VILLE

[www.vollore-ville.fr](http://www.vollore-ville.fr)

Illiwap: [mairie-de-vollore-ville\\_63469](https://www.instagram.com/mairie-de-vollore-ville_63469)

Téléphone : 04 73 53 70 16

Mail : [mairie@vollore-ville.fr](mailto:mairie@vollore-ville.fr)

## Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :

9 h - 11 h 30 et 14h -

17h Vendredi:

9h - 11 h 30 et 14h - 16h30

## Agence postale

Rue de la Grande Chaussade (Mairie)

63120 VOLLORE-VILLE

Téléphone : 04 73 53 72 07

## Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9 h - 12 h

Mercredi et Samedi :

9 h 30 - 12 h

## Fermeture au public le

lundi ainsi que toutes les

après-midi

## Bibliothèque

Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

## Horaires d'ouverture :

Les 1er et 3ème mercredis du mois :

14 h - 16 h tous les samedis : 10 h - 12 h

## Ecole publique

Rue de la Tourelle 63120

VOLLORE-VILLE Téléphone : 04 73 53 73 34

Mail : [ecole.vollore-ville.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole.vollore-ville.63@ac-clermont.fr)

## Horaires scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi :

9 h -12 h et 13 h 30 - 16 h 30

## Autour de l'école



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

### Cantine-Garderies

Service des affaires scolaires-CCTDM

Téléphone : 04.73.53.24.71

Mail : [contact@cctdm.fr](mailto:contact@cctdm.fr)

### Péri et Extrascolaire

ALSH Courpière Aubusson –CCTDM

Maison du Lac

63120 AUBUSSON d'AUVERGNE

Téléphone : 06 27 83 34 31

Mail : [alshaubusson@cctdm.fr](mailto:alshaubusson@cctdm.fr)

## Sommaire

Le mot du maire, page 4 et 5

Les nouvelles de la Municipalité, pages 6 à 9

Les activités des jeunes, page 10.

Cahier central : pages 11 à 14  
**l'hébergement à Vollore Ville**

Le programme des Vendredis de Vollore, page 15

Quelques nouvelles du monde économique  
vollorais, page 16.

Les annonces de nos associations, page 17 à 19

Reportage, **le premier sentier des arts**, page 20  
et 21.

Chronique sportive.  
Le passage du Dauphiné Libéré, page 22 et 23.

Etat civil et numéros utiles, page 24

Le mot du Maire,

Je vais commencer ce mot par une banalité qui n'en est plus une : la météo.

Chacun, chaque jour fait référence au temps qu'il fait, qu'il a fait et qu'il devrait faire. Ce n'est pas anodin. Nos origines, forcément paysannes, étaient très influencées par le climat. Après avoir été chasseur-cueilleur, l'homme a dû cultiver la terre et élever des animaux pour répondre à ses besoins alimentaires. Si les techniques et moyens ont évolué et sont maîtrisés par l'homme, le climat ne peut l'être et bien au contraire devient fou à cause de l'activité humaine qui pendant des décennies fut aveugle quant à son influence sur le climat à long terme.

Aujourd'hui, nous ressentons les effets du dérèglement climatique. Si le réchauffement en est la constante incontestable, l'irrégularité du « temps qu'il fait » est aussi une réalité. Une année très sèche et le besoin en eau, une très humide et des inondations, une très venteuse et ses tempêtes, une très calme et la pollution de l'air ...

Bref au final il y a de mauvaises récoltes, des dégâts, des maladies et la fragilisation de l'existence humaine sur terre mais aussi des coûts de production trop élevés, des assurances trop chères et un risque de précarité alimentaire.

Cet hiver et ce printemps furent copieusement arrosés et nos sources ont fait le plein donc on a pour ce début d'été suffisamment d'eau mais jusqu'à quand ? Nous devons continuer les interconnexions de réseaux afin de pouvoir pallier un manque temporaire. En 2026, la compétence eau-assainissement devra être transférée à une collectivité supra communale (comcom ou syndicat intercommunal). Pour nous le choix était entre CCTDM ou le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la Faye (SIAEP). Nous avons déjà développé des coopérations avec le SIAEP de la Faye (interconnexions, vente d'eau, assistance technique... La Faye c'est 12 communes de notre taille auxquelles s'ajouterons le SIAEP du Fossat, Vollore-Montagne et nous, c'est un tarif de l'eau équivalent, c'est la continuité de notre service avec une eau de source naturelle. C'est donc naturellement que nous nous tournons vers eux pour le transfert et la gestion de notre eau et de notre réseau assainissement. Le transfert aura lieu dès 2025 afin qu'en 2026 tout soit uniformisé.

Sécuriser l'approvisionnement en eau de nos habitants est une chose mais nous devons nous soucier du réchauffement lui-même. Les travaux d'aménagement du bourg nous ont permis de remplacer beaucoup de revêtement en goudron noir par de la pierre jaunâtre (galets) ou du ciment désactivé clair qui accumulent moins la chaleur. La végétalisation par des arbres est difficile voire impossible sur le centre bourg mais des jardinets et des plantes grimpantes installés en pied de mur participeront à la régulation thermique du bourg. L'entrée sud du bourg est bien végétalisée et une grande partie de la surface est perméabilisée. Idem pour la place des Tanneurs et la place de la Conche. Il nous faudra faire de même sous la place de la Conche dans les deux hectares de terrain communal, à l'entrée nord, au niveau des terrains de sports et dans les îlots proches du cimetière. Le réseau d'eau pluviale de surface est réaménagé et fonctionne bien. Des récupérateurs doivent-être installés.

Les villages doivent être pris en considération pour y régler les éventuels problèmes d'eau pluviale mais aussi les risques dus aux cours d'eau.

La commune possède des bois et forêts, ceux-ci seront entretenues et traités de manière durable et irrégulière, de nombreuses parcelles seront proposées pour un assujettissement au régime forestier.

Les travaux d'aménagement du bourg sont temporairement arrêtés car les financements des programmes de traverse ont été modifiés par le Conseil Départemental (il s'agit d'une route départementale qui après travaux sera transférée à la commune). Le reste à charge de la commune est trop important donc nous revoyons le projet afin de revenir à une dépense supportable.

La Maison Archimbaud est en travaux. La reprise des maçonneries se fait dans le détail et comme prévu prend du temps. A fin juillet ces travaux de gros œuvre seront terminés commenceront alors les travaux de couverture et de menuiseries, on peut raisonnablement fixer la fin de la rénovation à mai 2025. Toutefois à compter de cet été nous travaillerons à définir le statut juridique et le modèle économique de la structure. Nous relancerons les appels à projets et à manifestation d'intérêt pour installer et développer les activités au sein du bâtiment

Il n'y a pas que les travaux dans la vie communale mais aussi l'humain avec les ressources humaines. L'année 2024 est riche en la matière. Notre commune salariait six personnes - Joelle Bigay Chatelet - Sylvie Grenet - Delphine Dagrève - Marc Buchot - Roland Mayet et Sylvie Guillot

Deux équivalents temps plein 78 heures réalisés par trois agentes administratives dont deux qui partent en retraite en ce début d'année. La première à en bénéficier fut Joelle pour un départ fin janvier, la seconde Sylvie partira à la fin de ce mois de juin. Delphine restait avec un contrat de 15 h par semaine. Nous la recrutons pour 28 heures par semaine (80%) au poste de Secrétaire Générale de Mairie. Une deuxième employée à 28 heures par semaine est en recrutement au poste de responsable du développement des services à la population et d'appui au secrétariat général. Ces deux recrutements se font en catégorie A avec bac + 5.

Les deux agents techniques restent mais Marc prévoit son départ en retraite à l'automne 2025. C'est donc une refonte totale de notre structure amplifiée par le transfert de la compétence eau-assainissement.

Je félicite nos deux secrétaires parties en retraite. Elles ont commencé leur carrière avec des méthodes de travail qui privilégiaient l'écrit, le papier et le courrier pour terminer avec le numérique, la dématérialisation et les mails – une révolution ! Elles ont su s'adapter. Merci pour votre travail et votre savoir être que j'ai côtoyé pendant 23 années d'élu dont 14 années Maire. Les élus passent, les agents restent et permettent aux nouveaux élus d'apprendre leur travail.

Je vous souhaite une longue et heureuse retraite.

Encore merci à vous, Mesdames, au nom de tous les Volorois .

## LES NOUVELLES DE LA MUNICIPALITE

### LA MAISON ARCHIMBAUD

#### - Travaux



Si, vu de l'extérieur le chantier parait ne pas avancer, en fait il s'est déjà fait beaucoup de choses. Après les démolitions et les ouvertures, les reprises en béton des hauts de murs et des bases (caves, escaliers) se poursuivent afin de fixer et couler les dalles de chaque étage et les jambages des grandes ouvertures.

#### - Utilisation et fonctionnement futur

Lors du recrutement des secrétaires, un des deux postes sera orienté pour suivre et développer l'activité de la maison par la mise en place des outils nécessaires au fonctionnement futur de la structure (plannings numérisés, serrures magnétiques programmables ...). La recrue devra aussi reprendre l'ensemble des activités prévues en conventionnant avec les utilisateurs, leurs créneaux temps de réservation et d'utilisation des différentes surface créées

### L'EAU – L'ASSAINISSEMENT

#### - Eau

Les travaux de l'interconnexion avec le réseau Courpiérois sont terminés. Ceux entre le réseau du bourg et celui de Louchamps attendent la réalisation du diagnostic réseau commencés à l'automne 2023.

Une campagne de recherche et mesure d'éventuelles fuites est réalisées entre le 10 et le 21 juin.



Interconnexion avec le réseau de Courpière – Equipements installés dans le réservoir de Montbartoux.

- Assainissement

Un diagnostic du réseau est commandé afin de définir comment refaire la station d'épuration et reprendre de nouveaux abonnés. Il commencera en début d'automne.

### L'URBANISME

- PLU

Nous en parlons depuis longtemps ; nous devons réviser notre PLU. Nous avons de demandes de créations d'hébergement touristiques (cabanes...) mais aussi requalifier les droits du sol. Aujourd'hui, faute de PLU actualisé, le droit national s'applique et les changements de destination des bâtiments sont bloquées.

- Aménagement

Certaines Zones de notre commune peuvent-être urbanisées après réflexion de leur aménagement. Voirie, réseaux espaces verts seront à définir afin de pouvoir urbaniser ces terrains.

- Logiciel d'urbanisme

L'outil numérique permettant la gestion du cadastre et de l'urbanisme a été changé (l'ancien avait 15 ans). Nous pouvons maintenant observer le bâti et l'urbanisme

# ► Bulletin municipal Vollore

## L'AMENAGEMENT DU BOURG

- Place de la Conche



Il reste à réaliser l'aménagement du WC public vers l'abri vélos. L'abri vélo est équipé d'éclairage, de prises pour la recharge de Vélo Assistance Electrique (VAE)

De plus une borne électrique a été installée, elle peut permettre avec autorisation et fourniture d'un câble de connexion, recharger une voiture électrique (VE)

- Rue de la Grande Chaussade

Le chiffrage du projet d'aménagement actuel et l'application à ces chiffres des nouveaux modes de financement du CD63 nous amènent à conclure que ce projet n'est pas finançable. Nous devons revoir l'aménagement de la voirie

- Sortie Nord

Son aménagement sera exécuté après la rue de la Grande Chaussade et la rue du Grün de Chignore

## VOIRIE

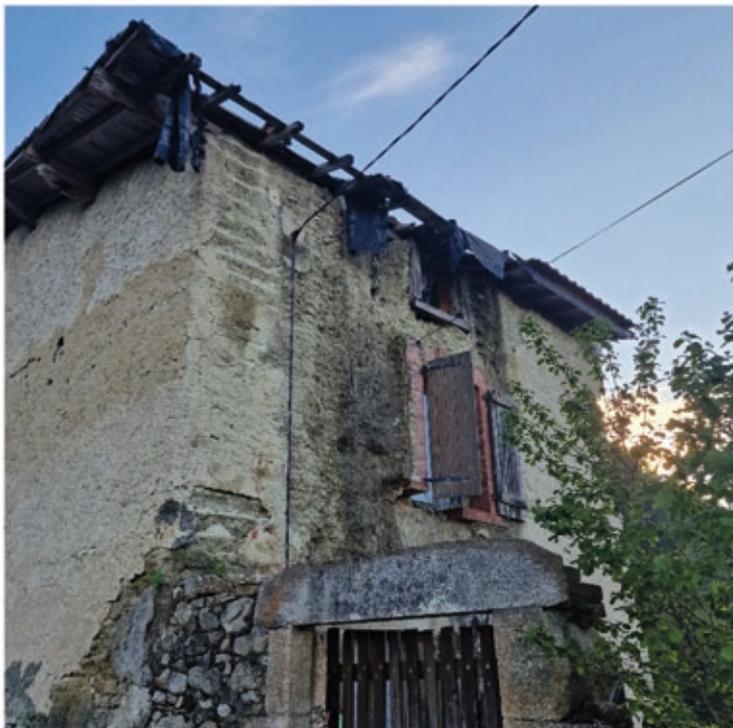
- Programme 2024
  - Marodier fin de la descente du Poyet au Marodier,
  - Le Besset de la Pause,
  - Le Bouchet,
  - Le Pradel Haut

Décision du Conseil Municipal du 20 Février 24 avec une DETR de 30%

- Mur de soutènement route du Moulin du Cros

Ce mur de soutènement a été déstabilisé par les assauts du ruisseau (gros débits ce printemps) et s'est effondré dans le ruisseau. Cela nécessitera une intervention coûteuse

## PERILS



### - Le Cros

Cette maison (photo) est situé au Village du Cros Palais. Son état est un danger pour le voisinage  
Nous devons la démolir au frais du propriétaire qui devra nous rembourser ???

### - Rongeron

Le péril est en cours et nous sommes dans l'impossibilité d'intervenir. Ayant payé la sécurisation du bâtiment, la commune ne peut légalement aller plus loin

Nous avons dans nos village plusieurs maisons présentant des dégradations importantes mettant en péril leur devenir. Des propriétaires par manque de moyens, laissent des situations s'empirer. Ils sont légalement responsables des conséquences (effondrements, accidents...) et doivent mettre fin aux périls avec le risque d'être condamnés. Il est préférable de vendre ces biens avant de les voir se dégrader.

### - Les Cros du Four

Une grange s'est partiellement effondrée dans un pré, la partie attenante à la rue des Cros du Four menace de tomber. La rue est barrée

## **CHIENS ERRANTS**

**Les propriétaires de chiens ont à leur disposition des endroits enherbés extérieur au bourg pour que leurs compagnons puissent faire leurs besoins. Dans le bourg un distributeur de sachets et une poubelle doit permettre de ramasser les déjections. Il est impératif de respecter l'obligation de ramassage. L'embellissement du bourg doit être respecté et notre environnement doit rester propre. Ce n'est pas aux personnes sans chiens à assurer la propreté. Des caméras seront installées.**

## Quelques articles concernant le foyer des jeunes :

Nos jeunes ont été mobilisés et actifs ce semestre, peut être mobilisés par la cahier central du bulletin précédent qui leur donnait la parole - Clin d'œil.

Nous avons pensé qu'il était utile de présenter ces différentes activités.

### 1<sup>ER</sup> MAI.

Cette année, quelques du Foyer des Jeunes sont allées la pluie, le muguet du 1<sup>er</sup> mai, vendu ensuite sur la commune. vous avez pu offrir ou vous offrir muguet. Merci pour les jeunes du récolté leur permettra de sortie. Merci aux cueilleuses Clara, Eve.



courageuses ramasser, sous qu'elles ont Grâce à elles, votre brin de Foyer. L'argent s'organiser une Inka, Jeanne,

### SENTIER DES ARTS



Le foyer des jeunes a pu participer à un atelier artistique encadré par Rémy, artiste participant au Sentier des Arts. Vous pourrez admirer les œuvres réalisées lors du Sentier des Arts au Foyer des jeunes au-dessus de l'espace Chignore. Bravo aux jeunes artistes et Merci à Rémy



### PRINTEMPS DE LA VACHE

Les jeunes du Foyer ont participé au service du « Ptit déj du Foyer » avec des productions locales de 8h à 10h30 lors du Printemps de LaVache le dimanche 26 mai.

Nous remercions et surtout félicitons les jeunes de notre commune qui se mobilisent. Si vous êtes intéressé(e)s pour suivre et encadrer nos jeunes, même sans être élu(e), vous êtes bienvenu(e). Nous sommes toujours preneurs de propositions et de bonnes volontés.

## Cahier central, l'hébergement à vollore ville

*Ce cahier a pour but de renseigner les touristes, les visiteurs et aider nos hébergeurs.*

*Nous avons choisi de présenter les 13 hébergements recensés à l'interco, (nature de l'hébergement, ancienneté ou ordre alphabétique) plus un, et le contenu a été rédigé en contactant chacun pour valider les informations publiées.*

*Pour plus de précisions, contacter les hébergeurs, nous déclinons toute responsabilité.*

### N°1 = le camping Le Grun de Chignore



Camping familial en Auvergne de 26 emplacements dont 6 mobil-homes et 4 lodges au sein du Parc Naturel du Livradois-Forez, où calme et tranquillité vous attendent. Après votre journée de visite ou de balade, venez vous détendre dans la piscine chauffée et couverte, ouverte à partir du 1er mai ou dans le jacuzzi (sur réservation).

À 800m du centre du village de Vollore-ville

Trois étoiles, adapté PMR.

Lieu dit les plaines, tel 04 73 53 73 37,

<https://www.campingauvergne.fr/>

### N2 = le camping de Montbartoux

Le Camping Montbartoux, situé à 650m d'altitude, vous offre une expérience de vacances à la fois relaxante, découverte et vous proposons des emplacements spacieux, ensoleillés et vue imprenable sur les Monts d'Auvergne. De plus, une ancienne serpente dans les bois alentour, vous permettant de vous plonger profitant de la nature. A 2km du bourg, adapté PMR, bar et

Adresse : lieu dit Montbartoux

tél = 04 73 53 70 05

<https://campingmontbartoux.com/>



l'opportunité de vivre pleine de nature. Nous ombragés offrant une voie gallo-romaine dans l'histoire tout en restaurant.

### N°3 = le château de Vollore - chambres d'hôte.



Dans un site exceptionnel, Vollore-ville abrite un des plus anciens châteaux d'Auvergne. Dans la même famille depuis plus de 2 siècles, il est aujourd'hui la demeure vivante des descendants du Général de La Fayette.

Avec, ses 2 chambres d'hôte et trois suites, les propriétaires vous accueillent quelque soit la durée de votre séjour et dans un cadre inoubliable.

Rue du château

tél = 06 73 18 87 98

<https://www.chateauvollore.com/>

## N°4 = gîte du domaine de Pognat.



Ce gîte offre au rez-de-chaussée : cuisine, salle de séjour avec poêle à bois fourni gratuitement, salon, buanderie, wc et 1 chambre avec 2 lits 90x200 accolés avec salle d'eau et WC privatifs. A l'étage : wc, 1 chambre avec 2 lits 90x200 accolés avec salle d'eau privative, 1 chambre avec 2 lits 90x200 avec salle d'eau privative et 1 chambre avec 4 lits 90x200 accolés avec salle de bain privative.

A 4 km du bourg, séjour à partir de 700 € / semaine. Gîte accessible PMR.  
Lieu dit Pognat , en direction de Vollore-montagne.  
tél = 04 73 53 70 90

## N°5 = Gîte du Grand Jardin

Cette maison indépendante se compose au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cellier accessible depuis le garage, d'un salon avec salle à manger (pièce très lumineuse avec ouvrants sur la terrasse extérieure et cheminée centrale), d'un WC indépendant avec lave main. Au premier étage se trouvent 4 chambres (une chambre avec 2 lits 90, une chambre avec 1 lit 90, une chambre avec 1 lit 160 et une chambre avec 2 lits 80 superposés (le lit du haut est interdit aux enfants de moins de 6 ans)), 2 salles de bains et 2 WC indépendants. Vous pourrez également profiter de l'espace extérieur non clos de 8000m<sup>2</sup> avec sa terrasse (salon de jardin et salon de détente) et son four à pain. Un garage fermé est à votre disposition avec table de ping-pong. Un endroit calme et reposant pour vos vacances ! Situé dans le bourg.

06 73 18 87 98

Réservation possible sur le site : gîte de france/puy de dôme.



## N°6 = le gîte du Trouiller



Bienvenue chez Isabelle et Philippe Chassonnerie, dans le hameau du Trouiller, commune de Vollore-Ville.

Situé dans les monts du Forez à 700 m d'altitude, l'environnement et la qualité de l'hébergement feront la réussite de votre séjour en Auvergne.

Le gîte est indépendant de toute habitation, avec accès privé et parc. Capacité de 10 personnes.

06 87 85 95 73

Lieu dit : Le Trouiller

<https://www.letrouiller.com/>

## N°7 = maison familiale du Trouiller

Capacité de 16 personnes. Indépendante du gîte, même adresse et même numéro de téléphone.

## N°8 = Gîte la bergerie du Troulier.



La Bergerie du Troulier est une ferme restaurée du XIXème siècle, située à 700 mètres d'altitude dans un petit hameau de quelques maisons. Le calme et le silence règnent en maître.

Un salon-salle à manger, une cuisine équipée et une chambre pour trois personnes, avec salle de bains et WC privés, occupent le rez-de-chaussée. Au premier étage : deux chambres avec lit double, une chambre avec trois lits simples et une suite de deux chambres pour quatre personnes (deux lits simples et un lit double). Chaque chambre ou suite est équipée de sa salle d'eau et de son WC. La cuisine est dotée de tout le confort nécessaire pour passer des vacances en toute tranquillité. Le jardin devant la Bergerie vous accueille avec ses essences variées, ses meubles de jardin, et son ambiance champêtre.

Les animaux domestiques sont acceptés. De 8 à 14 personnes.

Lieu dit Le troulier

06 70 01 89 66 ;

<https://labergeriedutroulier.com/>

## N°9 = le gîte de Chossière.

Gîte spacieux qui vous accueille dans un ancien corps de ferme récemment rénové avec confort et authenticité dans un cadre à la montagne. Pour 8 personnes.

Maison très spacieuse 150m<sup>2</sup> en 2 niveaux

Salon avec poêle à bois (gratuit)

Cuisine toute équipée

2 salles de bain

2 grandes terrasses

Parking privé, barbecue

Vestiaire pour sportif équipée (quad moto vtt ...)

Accès des voyageurs, cour fermée dans le site

Résidence privée.

Lieu dit Chossière, 1 place des noyers

06 62 41 79 18 ; [dufraise.agne63@orange.fr](mailto:dufraise.agne63@orange.fr)



## N°10 = le gîte des Catalpas.



Ce gîte de 150m<sup>2</sup>, entièrement rénové en 2023 peut accueillir jusqu'à 9 personnes. Niché dans un environnement paisible, ce gîte offre un cadre idyllique pour une escapade relaxante.

Le rez-de-chaussée comprend une cuisine équipée, un séjour, une salle à manger et ainsi qu'une buanderie avec un WC. À l'étage, une chambre avec un lit double, une chambre avec deux lits simples, une suite parentale avec douche. Ainsi qu'un WC indépendant et une salle de bain avec douche. Pour les plus petits, un lit parapluie et une chaise haute sont disponibles sur demande. Bain nordique. Les animaux ne sont pas admis.

<https://gitedescatalpas.com/>

Lieu dit Fontcuberte, à 6 km du bourg. 06 33 27 28 84

## Deux hébergements insolites et spécialisés.

### N°11 = les cabanes du Marodier.

Les cabanes perchées dans les arbres ont été conçues en respectant une architecture bioclimatique et environnementale. Elles sont situées sur une parcelle de 3,5 hectares bordées par un ruisseau et un bassin naturel. Tout le bois, non traité, est issu du domaine, et a été débardé à l'aide d'un cheval de trait puis transformé dans un atelier d'ébénisterie.



Ces cabanes de charme sont isolées et chauffées, équipées de l'eau et de l'électricité. Vous disposez de tout le confort, dans le respect de la nature. Elles sont équipées d'une passerelle suspendue pour en faciliter l'accès, d'une terrasse couverte, appréciable en toutes les saisons et par tous les temps d'un poêle à granulés de bois pour les soirées fraîches, d'une salle d'eau avec une vasque, une douche avec économiseur d'eau, de toilettes sèches (copeaux de bois), de linge de lit et de toilette.

lieu dit le Marodier, à 10 km du bourg,  
tél = 07 77 60 71 03  
<http://www.lescabanedumarodier.com/>

### N°12 = le gîte Le jardin de Chignore.

La maison est articulée sur trois niveaux autour des six chambres, chacune composée de deux lits simples confortables pouvant être rassemblés. Au rez-de-chaussée, une vaste entrée, une salle à manger pouvant accueillir 12 convives, une cuisine toute équipée, une salle de bain avec douche et WC et un petit coin salon très confortable.

La terrasse couverte bénéficie d'une cuisine d'été attenante.

Le premier étage accueille une buanderie, deux chambres et l'espace de toilette. Un demi-niveau propose deux chambres supplémentaires et un WC. Le second étage compte deux chambres supplémentaires, un WC et une salle commune pouvant selon les besoins être aménagée à la demande en salle de travail pour activités professionnelles ou de loisir. Le garage sécurisé est équipé pour accueillir sur des supports spécifiques jusqu'à 12 vélos. Ce gîte est spécialisé pour l'organisation de stages cyclistes.



4, Place de l'Église. 06 29 38 65 69  
<https://www.lejardindechignore.fr/gite>

### N°13 = le panoramique des puy (anciennement gîte de Mme Helstroffer).

Au moment de la préparation du bulletin, ce gîte est en train de changer de propriétaire.

### N°14 = Chez Tival.

4 voyageurs, 2 chambres, 2 lits, 1 salle de bain

Un gîte dans une grange en pisé de 1850 avec 2 grandes chambres et une grande pièce à vivre avec salon cuisine, BBQ et ruisseau. Ici on pourrait chanter "Seul au monde"

Lieu dit "le chemin de l'Europe, 06 29 49 48 18, réservation sur le site AirBnB.

**N'hésitez pas à détacher ce cahier central et le faire passer à tous ceux qui recherchent un hébergement à Vollore-ville pour cet été ou pour plus tard.**

## Projet éducatif sur l'eau domestique.

La classe de CP-CE de l'école de Vollore-Ville a mené un travail sur l'eau domestique ; pour cela elle a pu s'appuyer sur le service d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (« La Catiche ») et la Mairie qui a grandement coopéré : visite du réservoir d'eau potable de Montbartoux (eau non traitée !) et de la station d'épuration avec notre agent Roland Mayet.

Pierre GAYVALLET, responsable de la Catiche, a proposé de conclure les interventions pédagogiques par un acte concret. La Mairie a saisi la balle au bond et a accepté la requête de la classe : l'installation de mousseurs sur les robinets de l'école, permettant de réduire la consommation d'eau de 20 à 50%. Dominique Mayet et notre agent Marc Buchot ont ainsi pu faire la démonstration de l'efficacité et du montage d'un tel dispositif sur le robinet de la classe. Ils ont aussi pu annoncer que la Mairie a décidé d'équiper non seulement tous les robinets de l'école, mais aussi ceux des



autres bâtiments municipaux. Cela a évidemment rendu fiers les petits écocitoyens de la commune.

Les acteurs du projet de conclure : A l'école de Vollore-Ville, les économies d'eau coulent de source »

# ► Bulletin municipal Vollore

## LES VENDREDIS DE VOLLORE - EDITION 2024 - PROGRAMME

Comme chaque année, nous vous invitons Place de l'Eglise ; 5ème édition.

### VENDREDI 19 JUILLET : Uptown Lovers

Manon Cluzel et Benjamin Gouhier composent et jouent ensemble avec une évidente complicité avec la compagnie de Bressat, des Kalla, Super Mouton. Si leur musique est incontestablement Soul, elle puise également ses influences dans la Folk, la Pop ou encore le Jazz. En guise d'exutoire, Manon délivre des textes sensibles, percutants et tout sublimé par les arrangements et la musicalité de Benjamin. L'énergie et la sincérité que dégage Uptown Lovers ont fait frissonner le public de Jazz à Vienne, du Rhino Jazz Festival, du Paris New York Héritage Festival, du Radiant Bellevue, de Crest Jazz Vocal et de plus de 150 scènes depuis leurs débuts.



jouent ensemble de Bressat, des Kalla, Super Mouton. Si leur musique est également ses influences dans la Folk, la Pop ou encore le Jazz. En guise d'exutoire, Manon délivre des textes sensibles, percutants et tout sublimé par L'énergie et la sincérité que dégage Uptown Lovers ont fait frissonner le public de Jazz à Vienne, du Rhino Jazz Festival, du Paris New York Héritage Festival, du Radiant Bellevue, de Crest Jazz Vocal et de plus de 150 scènes depuis leurs débuts.

### VENDREDI 26 JUILLET : Joce Ballerat



Joce chante depuis toujours la chanson française intimiste. C'est une interprète généreuse au service des émotions ; elle y met sa force et son expérience. Sa voix singulière et ses interprétations font d'elle, une artiste qu'on n'oublie pas. En duo avec un pianiste, Joce vous conte un quotidien où les vers s'entrechoquent... Une énergie contagieuse ! De la chanson 100 % française, avec de jolis textes inclassables, et de l'inattendu...

### VENDREDI 2 AOUT : COMPAGNIE PASSION'NEZ / Spectacle La malle magique

La Compagnie Passion...Nez est une association d'artistes et autres passionnés de cirque. Elle vient une nouvelle fois nous émerveiller de son talent. Parfois, un simple objet ou une simple passion peut changer votre vie. C'est ainsi que cette malle magique va changer le destin d'Etienne. A l'intérieur de cette boîte, il découvre un monde rempli de couleurs, de musique et de magie. Au fur et à mesure des découvertes et des rencontres, il se libère et enchaîne les prouesses pour enfin devenir Nikof, le clown acrobate.



# ► Bulletin municipal Vollore

**VENDREDI 9 AOUT : Pierre Mussi**

Accordéoniste chanteur, auteur compositeur, champion du monde de l'accordéon, prestations en tout genre au niveau répertoire et formules, compositions, reprises, le tout orchestré d'un guitariste et d'un contrebassiste. Ambiance à la fois festive et intimiste, musique que l'on écoute et qui se danse également, de tout et pour tous et pour toutes.



**VENDREDI 16 AOUT : Bring Me The Butter**



Cette année encore, ils nous font le plaisir de clôturer la saison 2024

Rendez-vous pour un concert autour du ROCK !

Au programme, des morceaux récents et moins récents, ils vous emmènent dans leurs influences toutes mélangées, Nirvana, GreenDay, Queen, Toto, Téléphone, Offspring, Niagara, et bien d'autres !

---

## LES CAUSERIES DE VOLLORE- VILLE 2024 - PROGRAMME

Lundi 9 juillet 2024, à 20 h 30

« **Autour d'Henri Pourrat** », spectacle de *Gérard SOUMILLARD*, conteur

Lundi 22 juillet 2024, à 20 h 30

« **La refonte des statues en bronze** sous le régime de Vichy, l'impôt métal à Paris et en Auvergne », par Michel PASSALACQUA

Lundi 5 août 2024, à 20 h 30

**Michel SABLONNIERE** nous fera part de ses dernières découvertes concernant notre région.

Lundi 19 août 2024, à 20 h 30

« **Le barrage de Sauviat** » film et commentaires de Patrick AUJARD

*Entrée et participation libres au bénéfice de la restauration de notre église.*

# ► Bulletin municipal Vollore

## Concours photos et dessins année 2024

La Municipalité organise un concours de photographies et de dessins qui court depuis le 1<sup>er</sup> Mars pour se terminer au 30 Novembre 2024. Les photos et dessins doivent être exclusivement consacrés à la commune de Vollore-Ville avec :



- Trois thèmes Photos (concours tous publics)  
catégorie N°1 : Vollore-ville insolite,  
catégorie N°2 : Petit patrimoine de Vollore-ville,  
catégorie N°3 : Culture et animations à Vollore-ville



- Un thème dessin (concours enfants et concours tous publics)  
Catégorie N°4 : dessin de Vollore-ville en général

La particularité de cette édition 2024 tient dans l'organisation d'un concours de dessins pour les adultes mais également pour les enfants (avant 14 ans). Alors, que vous soyez plus photos ou plus dessins, adultes ou enfants, n'hésitez pas à participer à ce concours et à déposer vos réalisations. Modalités et règlement en Mairie sur notre site

<https://vollore-ville.fr/activites-loisirs/concours-photo-2024/>

## La pétanque Voloroise.



2024 sonne la renaissance de l'association La Pétanque Voloroise. La volonté d'anciens membres et surtout de nouveaux a permis de relancer le club. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 20 janvier dernier : Aurélien Archimbaud Président, Julien Dufour trésorier et Fabrice Joly secrétaire.

Une cinquantaine de membres sont bien décidés à faire revivre le club, animer la commune et profiter des terrains de pétanque. Terrains qui ont d'ailleurs été remis en état, lors de journées dédiées à leur nettoyage et celui du local mis à disposition par la commune.



Pour votre parfaite information, si vous souhaitez nous rejoindre, une carte de membre (la licence à compter de 2025) est proposée à 20 € pour les adultes, à 10 € pour moins de 17 ans ou étudiants. Le club est heureux de reprendre en charge les tripes de la St Maurice le dimanche 22 septembre. Nous comptons sur vous et souhaitons remercier la commune et les sponsors pour leur soutien.

# ► Bulletin municipal Vollore

## L.A.V.A.C.H.E. en fête

L'association L.A.V.A.C.H.E. a pour objectif notamment d'animer la commune. Chose faite le vendredi 15 décembre 2023 lors du « Noël de la Vache ». Lors de cette manifestation, nous avons pu compter sur la présence de la chorale des enfants de l'école de Vollore, aidée de la chorale Se Canto d'Augerolles, sous la direction de Cécile Breuil. La compagnie Passion'nez de Celles sur Durolle a présenté un spectacle illuminé. Un stand de maquillage était tenu par les membres de l'association, et un stand d'idées cadeaux était tenu par les parents d'élèves de l'école. Comme chaque année, un goûter était offert aux enfants, ainsi qu'un vin chaud (dévalisé) et des crêpes aux plus grands.



Lors de l'assemblée générale du 8 avril 2024, des nouveaux membres ont été accueillis à savoir Mme Peggy COTENCEAU qui propose de la réflexologie et du shiatsu et Mme Marie-Laure VERONESE pâtissière, qui propose via son entreprise « Mes Cakes Alors » des gâteaux personnalisés et des ateliers notamment. Le bureau a été élu : Laurence Lavest Présidente, Françoise Goussef & Christian Bussière vice-présidents, Sandrine Croze trésorière, Chantal Paput trésorière adjointe, Elodie Joly secrétaire, Agnès Clermont & Cathy Lévigne secrétaires adjointes.

L'année 2024 a commencé avec le Printemps de La Vache, le dimanche 26 mai jour de la fête des mères. Au programme de cette belle journée (malgré quelques gouttes) : la calèche était à nouveau présente pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands. Tout comme les stands présents lors de cette journée : maquillage enfants, affuteur, pâtisserie, vêtements, créations textiles ou végétales, maraîchers ou encore de bien-être. Pour régaler, les petits-déjeuners servis par le foyer des jeunes Volorois et une truffade (avec sa charcuterie) était préparée sur place et servie par les membres de l'association. Et pour ambiancer, la banda Abandanou de Courpière était parmi nous pour animer cette journée. Un grand merci à toutes et tous et à Stéphane pour son jeu de piste proposé, dans le bourg. Nous vous donnons rendez-vous cet été pour « les vendredis de Vollore », que nous aurons plaisir à coanimer avec la commune.



## Réservez les dates : Fête de la Saint Maurice, Forum des associations

Le forum des associations est prévu le samedi 7 septembre. Réservez la date.

Le samedi 21 et dimanche 22 septembre sont à réserver, ce sera le weekend de la fête patronale, Saint Maurice. Réservez votre weekend.

## La première édition du sentier des arts a eu un succès retentissant.



L'idée avait germé dans l'esprit d'une volloroise, grande amatrice d'art et d'artisanat d'art mais aussi très mobilisée pour promouvoir l'attractivité de notre commune, en début d'année 2023.

Le comité des fêtes sous la présidence de Madeleine Matheix a bien voulu porter ce projet, une équipe composée de 10 personnes s'est réunie régulièrement à partir de mars 2023. La date du 18 au 19 mai 2024 fixée, concomitante avec Coutelia, risque assumé.

Pour la municipalité, cette idée était aussi une très belle occasion d'ouvrir la saison, le premier événement d'une saison 2024 qui jusqu'au troisième weekend de Septembre sera très remplie. En effet du Sentier des Arts, à la fête patronale de La Saint Maurice, c'est presque chaque weekend, qu'un événement est organisé.

Trente artistes et artisans ont répondu présent aux invitations. La communication a été lancée assez tôt, tracts et affiches, et notamment par une page Facebook que nous vous invitons à consulter. Ci-dessous un article publié dans La Gazette, le jeudi qui précédait.

10 JEUDI 16 MAI 2024 LA GAZETTE

## À L'AFFICHE

VOLLORE-VILLE

# L'art emprunte un nouveau sentier

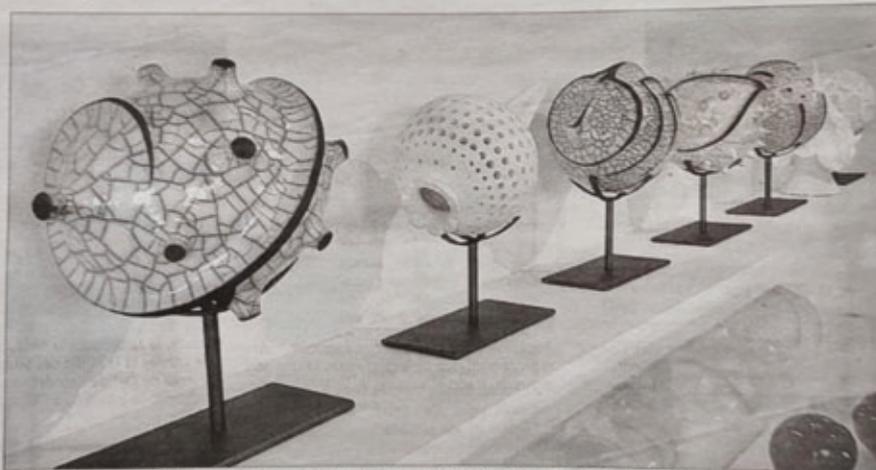
Pour la première fois, Vollore-Ville accueille le Sentier des Arts, manifestation culturelle regroupant une trentaine d'artistes et artisans, exposant chez des particuliers. Rendez-vous samedi 18 et dimanche 19 mai.

L'idée de départ du Sentier des Arts est celle d'une exposition-vente, d'œuvres réalisées par des professionnels artistes et artisans d'art de la région Auvergne Rhône-Alpes, du Midi et de Belgique.

Au cœur même du bourg sous la forme d'un parcours-découverte, les visiteurs peuvent cheminer au gré de leurs envies, et partir à la rencontre des exposants, guidés à l'aide d'un plan dédié et d'un fléchage ad hoc dans les ruelles.

### Équilibre entre les matières, les techniques et les produits

Ainsi, samedi 18 mai de 10 heures à 19 heures et dimanche 19 mai de 10 heures à 18 heures, le comité des fêtes et la mairie de



L'œuvre de Jean-Michel Barathon Cadelle sera largement représentée, avec sa technique du Raku notamment.

Vollore-Ville organisent le premier Sentier des Arts, avec 31 exposants, des animations, conférences, démonstrations et exposition-vente.

Des professionnels, artistes et artisans d'art, qui ont ainsi été sélectionnés pour la première édition du Sentier des Arts à Vollore-Ville. De nombreuses créations

seront proposées au public avec une répartition harmonieuse et un équilibre entre les différentes matières, techniques et les différents types de produits.

Les artistes et artisans d'art exposeront chez des particuliers, dans la salle de garde du château, la mairie et certains espaces couverts. C'est là toute l'originalité de la manifestation.

Les professionnels auront la possibilité de participer au concours Prix du public, permettant de récompenser l'artiste ou artisan dont l'œuvre aura recueilli le plus de suffrages.

Le comité des fêtes organisera le samedi matin un café d'accueil lors de l'installation et la municipalité un buffet dînatoire le samedi soir où les exposants et

organisateurs se retrouveront dans la convivialité.

Vollore-Ville, réputée pour son dynamisme et son accueil facilitera sur place le séjour des exposants avec un hébergement chez l'habitant.

### Jean-Michel Barathon Cadelle invité d'honneur

Pour cette édition, Jean-Michel Barathon Cadelle,

artiste, sculpteur et céramiste Raku a accepté d'être l'invité d'honneur. Artiste à l'histoire atypique, il fréquente dès l'âge de 14 ans l'école de sculpture sur bois de Saint-Quentin en Picardie et suit les cours de modelage et de sculpture. Il vient tardivement à la céramique qui lui ouvre de nouveaux cadres de liberté. Désormais plasticien, son œuvre expérimente des objets sans aucune fonction ou étonnement dimensionnées, des œuvres purement artistiques.

Il utilise la technique du Raku qu'il transfère dans l'expérimentation occidentale avec des formes contemporaines inspirées de la nature. L'artiste invite, ainsi, le public à voyager dans un univers mystérieux avec la juste fragilité des formes simples. C'est toute une alchimie d'émaillage, une vibration de craquelures qui rythment toutes les pièces exposées et qui invitent au bonheur de la contemplation.

PRATIQUE. L'entrée est gratuite. Restauration sur réservations au 06.68.02.92.94.

# ► Bulletin municipal Vollore

Le vernissage s'est déroulé dans la salle du château en présence de Jean Michel Barathon Cadelle l'invité d'honneur qui présente son exposition **CÉRAMIQUES VIVANTES**, exposition conçue pour mettre en relation l'art et la biologie en présence de Philippe BOUCHARD Directeur de Recherches Université Blaise Pascal qui a animé les conférences sur les deux jours. Discours de Madeleine Matheix, présidente du comité des fêtes et Pierre Roze le maire ; photo jointe.

Ensuite, il ne restait plus qu'à accueillir le public venu nombreux découvrir les artistes et artisans. Ces derniers ont pu le faire grâce à un plan de bourg qui leur a été distribué.

Trente escales, et dans chaque escale, un à 6 artistes plus l'église où il y avait une œuvre de chacun et la possibilité de voter. L'occasion de découvrir aussi le bourg et ses demeures.



## Liste des exposants et lieux d'exposition

- 1- Photos : Guillaume Betschou
- Papier : Céleste Joly
- Peinture & Céramique : Valérie Lenders
- 2- Chapres : Isabelle Bréchet
- 3- Bijoux : Sarah-Jane Sobin
- Céramique : Angélique Villeneuve
- 4- Exposition concours Prix du public (Église)
- 5- Murquinerie : Sébastien Combette
- Peinture : Sonia Ghazbi
- Céramique : Nancy Léloup
- Verre : Serge Bret
- Peinture : Camille Marchand
- Céramique : Anne-France Torrent
- 6- Peinture : Christine Renoulin
- Bois / Révins : Pascal Souquet
- 7- Céramique : Christelle Charvetas
- 8- Bijoux : Lydie Biron
- 9- Plumatiers : Françoise Poton
- 10- Céramique : Jean-Michel Barathon-Cadelle
- Invité d'honneur + Conférences avec Philippe Bouchard
- 11- Céramique : Valérie Cahut
- 12- Gravure : Christiane Tran
- Bijoux : Sara Vandermersh
- 13- Fer & Peinture : Florence Robert
- 14- Eclairage : Gilles Herrier
- 15- Céramique & Bijoux Cuir : Marie-Gabrielle Pociis
- 16- Verre / Cristal / Miroir : Natacha André & Carla Dos-Santos
- 17- Vitraux : Sergey Grigoryev
- 18- Céramique : Anne-Marie Bordes
- 19- Street Art : Rucy/Fari & Fejer des Jeunes
- 20- Peinture : Gilles Cokendy
- Laine émaillée : Marie-Alex Delaine
- Verre-Gravure : Nadia Shampal
- 21 - Espace Restauration



La pluie, les orages nous ont joué quelques tours, mais on pense que plus de 2000 personnes sont venues pendant ces deux jours. Les parkings étaient tous remplis, la restauration affichait complet. La buvette, les stands de crêpes et de gâteaux dévalisés.

## Verbatim de notre radio trottoir

Une exposante samedi à 11 heures : *"j'ai déjà vendu deux pièces, et donc déjà rentabilisé ma venue"* / Un exposant venu de la Drôme : *"j'ai bien vendu le samedi, peu le dimanche"* / Un exposant de l'Allier : *"le samedi a été calme, très grosse foule le dimanche"*

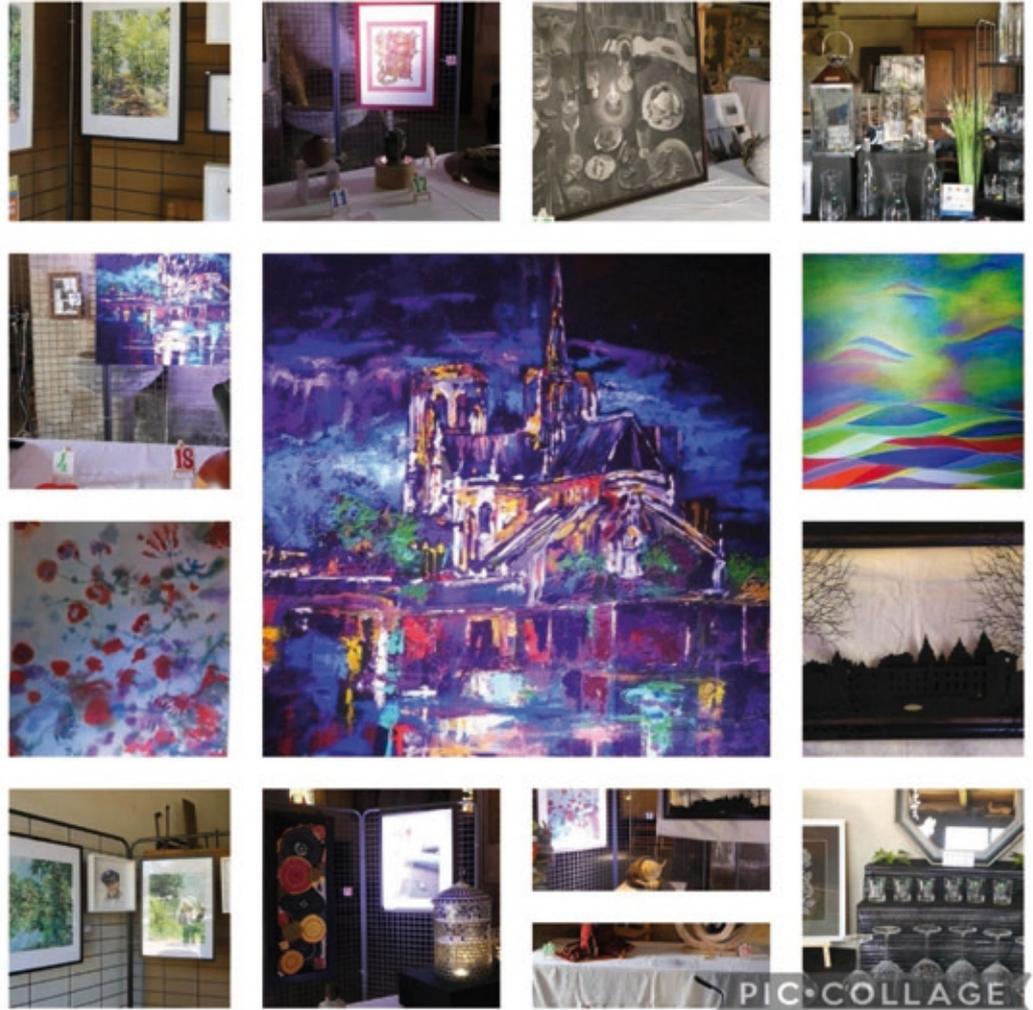
Tous les exposants : *"on n'a rarement été aussi bien accueilli"* / Un hôte : *"c'est sympa de recevoir les artistes chez soi, on est devenu ami"* / Une bénévoles : *"on avait peur du temps, peur de peu de monde, on a eu beaucoup de soleil et beaucoup de monde"*

Les visiteurs : *"une très belle sélection"* / *"de belles choses très colorées"* / *"un parcours bien étudié"* / *"je suis bluffée"* / *"vivement la 2ème édition"* / *"je ne savais pas qu'il y avait de si belles maisons à Vollore"* / *"quelle ambiance sympa"* / *"Bravo"*

# ► Bulletin municipal Vollore

Des photos ci jointes  
présentant les œuvres des  
artistes

Et trois photos ci-dessous  
de l'ambiance



## Remerciements :

Les organisateurs tenaient à adresser des remerciements à la municipalité, au comité des fêtes, aux vollorois qui ont accepté d'héberger les artistes pour exposer et aussi dormir, aux sponsors et aux mécènes, aux bénévoles, aux artistes et artisans, à leurs accompagnants, aux visiteurs et aux commerçants. C'est l'implication de tous qui a fait le succès.



Nous avons posé la question à Nadine Goulhous : "Y aura t'il un sentier des arts en 2025 ?"  
Nous avons le plaisir de noter que la réponse a été : "Je le souhaite" ; bonne nouvelle.

## ► Bulletin municipal Vollore

### La chronique sportive : passage du Dauphiné Libéré.



Nombreux sont les Vollorois qui aiment le vélo, et que ce soit les amateurs des balades familiales dans nos chemins, ceux qui raffolent des sorties en VTT dans la nature sauvage de Chignore, ceux qui arpentent les routes avoisinantes avec délectation chaque weekend, ou bien ceux qui ont un jour fait de la compétition en FFC en rêvant de gagner le tour de France, tous se sont réjouis à l'annonce du passage du Dauphiné Libéré.

La 3ème étape qui reliait Celles sur Durole à la commune de Les Estables en Haute-Loire, empruntait la D7 puis la D45 avant de rejoindre la côte d'Augerolles. La municipalité a proposé une animation pour notre école. Nos jeunes enfants se sont mobilisés pour encourager les coureurs. La cantine avait préparé pour l'occasion un très bon piquenique. Nul doute que ce moment aura révélé des vocations et qu'il y aura peut-être un futur champion parmi eux - Clin d'œil.



### La chronique sportive (suite) : Bravo Margot

Il y a quelques temps, nous avons interrogé dans ce bulletin, Margot Dajoux, une jeune volloroise, habitant le village de Chossière. Elle nous a fait part de son engagement en compétition de course à pied. Début juin 2024, Margot a obtenu un nouveau titre, Championne d'Europe. Bravo à elle.



# ► Bulletin municipal Vollore

## ETAT CIVIL du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 20 juin 2024

### NAISSANCES

PROVENCHERE Margot le 1<sup>er</sup> février 2024

HEGBE Olivia le 22 février 2024

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles Volloroises et adressons nos félicitations aux heureux parents.

### DECES

REILLERIE née TOURNILHAS Germaine le 16 décembre 2023

TAILLANDIER Christophe le 27 décembre 2023

CAULIER née SMEJA Muguette le 02 janvier 2024

DESMIDT David le 27 février 2024

ROBELOT Marie-Hélène décédée le 18 avril 2024

DOUPEUX née FERRIER Danielle le 23 avril 2024.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

### INHUMATIONS

CHATAIGNER née CHABANCE Georgette décédée le 13 décembre 2023

→ Inhumation le 16 décembre 2023

JACQUES Marie Laure décédée le 16 décembre 1999

→ Inhumation le 11 janvier 2024

CHATAIGNER Simone décédée le 14 janvier 2024

→ Inhumation le 18 janvier 2024

TORCHEBOEUF née ISSARD Jeanne décédée le 14 février 2024

→ Inhumation le 21 février 2024

PROVENCHERE née SANNAJUST Josette décédée le 27 février 2024

→ Inhumation le 2 mars 2024

BRETOGNE Marie Claude décédée le 17 mai 2024

→ Inhumation le 22 mai 2024

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

### NUMEROS UTILES :

**112** Numéro d'appel d'urgence européen

**15** SAMU

**17** Police secours

**18** Sapeurs-Pompiers

Centre hospitalier de Thiers

04 73 53 10 00

Centre anti poison

04 73 75 17 51

Médecin, Dr Collard

04 73 53 72 94

Ambulance Lamouroux

04 73 53 56 52 / 06 37 58 97 53